



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HTE GARONNE
COMMUNE DE LABEGE

N° : 231A - 2024

Nomenclature : 6.1

Publication numérique le : 25/09/2024

ARRETE MUNICIPAL
PORTANT MISE A EXECUTION D'OFFICE
DES TRAVAUX DE DÉFRICHAGE ET
NETTOIEMENT D'UNE PARCELLE NON
ENTRETENUE - 30 ALLÉE SAINT-PAUL
PARCELLE CADASTRÉE AV0079

Le maire de la commune de LABEGE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, L.2212-2 et L.2213-25 ;

Vu le Code de l'Environnement, notamment l'article L.541-3 ;

Vu le Règlement Sanitaire Départemental de la Haute-Garonne ;

Vu le courrier de mise en demeure adressée au propriétaire en date du 26/03/2024 par courrier recommandé avec accusé réception n°LR/AR1A20528894455 en date du 08/04/2024 restée sans effet ;

Vu la notification d'un arrêté municipal de mise en demeure en date du 15/05/2024 en date du 15/05/2024 par courrier recommandé avec accusé réception n°LR/AR1A20528894530 en date du 28/05/2024 restée sans effet ;

Vu l'arrêté municipal de mise en demeure n° 118A_2024 en date du 03/05/2024 devenu exécutoire après publication numérique le 06/05/2024, visant à obtenir le nettoyage du terrain situé à 30, allée Saint Paul 31670 LABEGE et cadastré sous le N : AV0079,

Considérant que la parcelle cadastrée numéro AV0079, sise 30, allée Saint-Paul, appartenant à monsieur NICOMEDE Michel dont le gestionnaire ou mandataire est Maître Céline CHWARTZ et ASSOCIES (Notaire) 50, allée Jean Jaurès 31000 TOULOUSE, n'est pas entretenue et présente un état d'abandon ;

Considérant que cet état d'abandon constitue un risque pour la salubrité et la sécurité publiques, notamment en raison des risques d'incendie et de prolifération d'animaux nuisibles ;

Considérant que malgré la mise en demeure adressée au propriétaire, celui-ci n'a pas procédé aux travaux de défrichage et de nettoyage nécessaires dans le délai imparti.

ARRÊTE

ARTICLE 1er :

Il sera procédé d'office, aux frais, risques et périls de monsieur NICOMEDE Michel dont le gestionnaire ou mandataire est Maître Céline CHWARTZ et ASSOCIES (Notaire) 50, allée Jean Jaurès 31000 TOULOUSE à l'exécution des travaux de défrichage et de nettoyage de la parcelle cadastrée AV0079, sise 30, allée Saint-Paul 31670 LABEGE.

ARTICLE 2 :

Les travaux seront exécutés par l'entreprise BECANNE Environnement & Services sis, chemin des Garrigues 31450 ISSUS numéro SIRET 41186345900011, désignée par la commune, à compter d'un délai de deux mois après la notification au propriétaire ou ses ayants droit ou gestionnaire et mandataire en cas de non-exécution des travaux de défrichage et de nettoyage procéder par eux-mêmes.

ARTICLE 3 :

Le coût prévisionnel des travaux sera estimé par l'entreprise désignée par la commune. Cette somme sera mise à la charge du propriétaire.

En cas de non-paiement, il sera procédé au recouvrement de cette somme selon les règles applicables en matière de créances des collectivités territoriales.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté sera notifié au propriétaire de la parcelle par lettre recommandée avec accusé de réception.

Il sera affiché en mairie ainsi que sur la parcelle concernée. Il sera également transmis à Monsieur le préfet de la Haute-Garonne.

ARTICLE 5 :

Le propriétaire ou ses ayants droit disposent d'un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté pour procéder eux-mêmes aux travaux de défrichage et de nettoyage.

Passé ce délai, la commune de Labège fera exécuter les travaux d'office.

ARTICLE 6 :

Monsieur le Maire de Labège.

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de Labège.

Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie territorialement compétente de Saint-Orens de Gameville.

Les agents de la police municipale.

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Labège, le 24/09/2024
Pour copie conforme

Le maire

Laurent CHERUBIN



La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE LABEGE (31)
Utilisateur : WEB DELIB APPLICATION

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : 231A_2024
Objet : PORTANT MISE A EXECUTION D'OFFICE DES TRAVAUX DE DÉFRICHAGE ET NETTOIEMENT D'UNE PARCELLE NON ENTRETENUE - 30 ALLÉE SAINT-PAUL PARCELLE CADASTRÉE AV0079
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2024-09-24 00:00:00+02
Nature de l'acte : Actes individuels
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 6.1 - Police municipale
Identifiant unique : 031-213102544-20240924-231A_2024-AI
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

| Fichier | Type | Taille |
|--|-----------------|----------|
| Enveloppe métier Nom métier : 031-213102544-20240924-231A_2024-AI-1-1_0.xml | text/xml | 1.4 Ko |
| Document principal (Acte individuel) Nom original : D_6391.pdf Nom métier : 99_AI-031-213102544-20240924-231A_2024-AI-1-1_1.pdf | application/pdf | 60.2 Ko |
| Annexe (Lettre) Nom original : 4 Courrier mise en demeure 26032024.pdf Nom métier : 22_LE-031-213102544-20240924-231A_2024-AI-1-1_2.pdf | application/pdf | 687.6 Ko |
| Document principal (Acte individuel) Nom original : A M MISE DEMEURE ENTRETIEN TERRAIN.pdf Nom métier : 99_AI-031-213102544-20240924-231A_2024-AI-1-1_3.pdf | application/pdf | 1.6 Mo |
| Annexe (Lettre) Nom original : Notif AM mise en demeure 15052024.pdf | application/pdf | 2 Mo |

Nom métier :

22_LE-031-213102544-20240924-231A_2024-AI-1-1_4.pdf

Cycle de vie de la transaction :

| Etat | Date | Message |
|----------------------------|---------------------------------|------------------------------------|
| Posté | 24 septembre 2024 à 14h23min08s | Dépôt initial |
| En attente de transmission | 24 septembre 2024 à 14h23min16s | Accepté par le TdT : validation OK |
| Transmis | 24 septembre 2024 à 14h23min18s | Transmis au MI |
| Acquittement reçu | 24 septembre 2024 à 14h23min21s | Reçu par le MI le 2024-09-24 |